PUBLIÉ LE 30/10/2020 - MIS À JOUR LE 03/10/2022

Décision n° 2020-140 du 29/10/2020 - Désignation d'une inspectrice de l'ANSM (CHABROL Aurélie)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSPECTION : NOMINATIONS / HABILITATIONS

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;

Vu la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1er

Est désignée en qualité d'inspectrice de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Madame Aurélie CHABROL, titulaire d'un Master science de la vie et de la santé et développement des produits de santé

Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le 29 octobre 2020

Dr Dominique MARTIN
Directeur Général